\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Presidente de Guinea Ecuatorial
Teodoro Obiang Nguema Mbasogo
Palacio Presidencial de Guinea Ecuatorial
Avenida de Libertad
Malabo
Guinea Ecuatorial

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris au sujet du défenseur équato-guinéen des droits humains Anacleto Micha Ndong, membre de la plateforme civique «La Guinée équatoriale, c’est aussi la nôtre». Il privilégie la contestation non-violente et le dialogue politique.**

Le 15 avril, l’avocat d’Anacleto Micha s’est rendu à la prison de Black Beach, à Malabo, où il était détenu et on lui a dit que son client n’était pas là. Anacleto Micha avait été envoyé le 1er mars à la prison de Black Beach, où il a été placé en détention provisoire pour des accusations d’outrage et de calomnie portées par un gendarme qui travaille dans cette prison, après qu’Anacleto eut lancé une procédure à son encontre, l’accusant de l’avoir torturé lors de sa précédente incarcération à Black Beach, en 2023.

Depuis le 15 avril, date à laquelle son avocat n’a pas pu le voir, les autorités n’ont livré aucune information sur le lieu où il se trouve, ni le sort qui lui a été réservé. Selon différentes sources, il aurait été transféré avec d’autres prisonniers à la prison d’Oveng Ansem, dans la municipalité de Mongomo, dans la partie continentale du pays, soit à plus de 400 km de chez lui.

Le fait de dissimuler le lieu où se trouve Anacleto Micha s’apparente à une disparition forcée en vertu du droit international, ce qui le place hors de la protection de la loi et l’expose particulièrement au risque de torture et d’autres mauvais traitements. En outre, dans la prison d’Oveng Ansem, où il aurait été transféré, il serait fréquent que des prisonniers soient torturés, entraînant même la mort de certains.

**À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment de révéler le sort réservé à Anacleto Micha et le lieu où il se trouve, en veillant à ce que, où qu’il soit détenu, il soit protégé de la torture et des mauvais traitements. Je vous engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour lui permettre d’être libéré immédiatement, car il est maintenu en détention arbitraire du fait de son militantisme pacifique. Enfin, je vous demande de veiller à ce que ses allégations de torture donnent lieu dans les meilleurs délais à une enquête approfondie, impartiale, indépendante, transparente et efficace, et à ce que tous les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre d’un procès équitable.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de Guinée Equatoriale, Chemin de la Voie-Creuse 3C, 2ème étage, no 22, 1202 Genève

Fax: 022 734 39 60, E-mail: mission.guineaecuatorial\_gva@yahoo.com